



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITE FINANCIER

Cent cinquante-septième session

Rome, 9-13 mars 2015

Programme de travail pluriannuel du Comité financier

Pour toute question concernant le contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. MOUNGUI MÉDI

Président

Comité financier

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



MM661F

RÉSUMÉ

- Le présent document est une version révisée du Programme de travail pluriannuel du Comité financier après mise à jour pour la période 2015-2018.

INDICATIONS QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité est prié d'examiner le document et de donner les indications qu'il jugera appropriées.

Projet d'avis

- **Le Comité a pris note de la version actualisée de son programme de travail pluriannuel.**

Introduction

1. Le présent document est une version révisée du Programme de travail pluriannuel du Comité financier après mise à jour pour la période 2015-2018. Les passages insérés depuis la version soumise au Comité à sa cent cinquante-sixième session, en novembre 2014, sont *en italique et soulignés*, tandis que les passages supprimés sont ~~barrés~~.

2. Le Programme de travail pluriannuel comporte également une feuille de route actualisée des questions à examiner pendant l'exercice biennal 2015-2016, qui tient compte des questions et demandes en cours émanant du Comité et d'autres organes directeurs.

A. Objectifs du Comité financier liés aux questions intéressant la FAO, pour 2015-2018

3. Le Conseil de la FAO dispose d'une base analytique solide sur laquelle prendre des décisions judicieuses, rapides, efficaces et rationnelles concernant la situation financière de l'Organisation, les questions budgétaires, l'ensemble des systèmes administratifs et informatiques, ainsi que les ressources humaines et les activités de contrôle, afin d'améliorer la qualité du travail accompli par la FAO et d'assurer aux Membres une prestation de services plus efficiente.

Résultats

4. Les résultats spécifiques ci-après seront envisagés dans la perspective des technologies de l'information (objectif fonctionnel 9), de la gouvernance, du contrôle et de la direction de la FAO (objectif fonctionnel 10) et d'une administration efficace et efficiente (Objectif fonctionnel 11), objectifs avec lesquels ces résultats devront concorder.

5. À travers les indicateurs associés aux résultats ci-après, le Comité financier s'emploie à fournir au Conseil des avis et indications justifiés dans les domaines techniques et en matière de politique. Il est entendu que le Conseil prend en compte d'autres facteurs qui ne sont pas du ressort du Comité financier lorsqu'il arrête des décisions sur ces questions.

I. SUIVI DE LA SITUATION FINANCIÈRE

6. Résultats: Les avis et décisions du Conseil concernant la situation financière s'inspirent fortement des indications et recommandations du Comité financier.

7. Indicateurs et objectifs:

- Toutes les recommandations du Comité financier concernant les comptes vérifiés de la FAO sont reprises dans le rapport du Conseil à la Conférence.
- Toutes les recommandations du Comité financier concernant le barème des contributions sont reprises dans le rapport du Conseil à la Conférence.
- Toutes les recommandations et indications du Comité financier concernant les règles techniques nécessaires à l'intégrité et à la stabilité financières (mobilisation de ressources, obligations, placements) sont dûment prises en compte par le Conseil.
- Le Comité financier fournit au Conseil des indications et recommandations techniques justifiées sur le financement des obligations afférentes au personnel et la reconstitution des réserves, afin d'appuyer les recommandations du Conseil à la Conférence.

8. Produits: Recommandations claires, précises et consensuelles soumises au Conseil, accompagnées, selon qu'il convient, d'un ensemble d'options bien définies, pour examen par le Conseil

9. Activités:

- Évaluation des comptes vérifiés de l'Organisation et du rapport du Commissaire aux comptes qui les accompagne
- Suivi continu des comptes non vérifiés et des principales données financières
- Examen continu de la situation concernant le versement des contributions mises en recouvrement, les arriérés et les flux de trésorerie de l'Organisation
- Examen de l'état d'avancement de la mobilisation des ressources et du versement des contributions volontaires
- Évaluation de la situation en matière d'obligations non provisionnées, en particulier celles afférentes au personnel, telles que l'assurance-maladie après cessation de service
- Examen annuel des placements de la FAO
- Examen des comptes vérifiés du Groupement d'achats du personnel et de la Mutuelle de crédit de la FAO
- Évaluation des besoins de financement et révision du montant des réserves de l'Organisation

10. Méthodes de travail:

- Collaboration étroite avec le Comité du Programme
- Consultations régulières avec le Sous-Directeur général chargé du Département des services internes, des ressources humaines et des finances, le Directeur de la Division des finances et les autres services concernés
- Collaboration étroite avec le Commissaire aux comptes

II. QUESTIONS BUDGÉTAIRES

11. Résultats: Les avis et décisions du Conseil concernant les questions budgétaires s'inspirent fortement des indications et recommandations du Comité financier.

12. Indicateurs et objectifs:

- Les décisions du Comité financier concernant les virements budgétaires figurent dans le rapport du Conseil.
- Les recommandations du Comité financier sur l'exécution du budget sont reprises dans le rapport du Conseil.
- Les recommandations du Comité financier sur les aspects financiers de la formulation du Plan à moyen terme (PMT)/Programme de travail et budget (PTB) sont dûment prises en considération par le Conseil.
- Les recommandations techniques du Comité financier concernant les ajustements qu'il convient d'apporter au Programme de travail, et d'autres questions budgétaires sont dûment prises en considération par le Conseil.
- Le Comité financier fournit au Conseil des indications et recommandations techniques justifiées sur la formulation axée sur les résultats et les enveloppes budgétaires globales du PMT/PTB pour les objectifs fonctionnels 9 (Technologies de l'information), 10 (Gouvernance, contrôle et direction de la FAO) et 11 (Administration efficace et efficiente).

13. Produits: Décisions et recommandations claires, précises et consensuelles soumises au Conseil, accompagnées, selon qu'il convient, d'un ensemble d'options bien définies, pour examen par le Conseil.

14. Activités:

- Évaluation des virements budgétaires proposés, en application de la disposition 4.5 b) du Règlement financier, et prise de décisions à leur sujet
- Examen de l'exécution du budget sur une base annuelle
- Examen du rapport annuel sur les dépenses d'appui (dépenses et recouvrement) et politiques y afférentes
- Examen de l'augmentation des coûts et d'autres aspects techniques lors de l'établissement du PMT/PTB et formulation de recommandations à cet égard
- Suivi des aspects financiers des ajustements apportés au Programme de travail, notamment en vue de gains d'efficacité supplémentaires et d'économies ponctuelles
- Examen, dans le cadre de la réunion conjointe, des progrès accomplis en matière de stratégie de mobilisation et de gestion des ressources

15. Méthodes de travail:

- Collaboration étroite avec le Comité du Programme
- Consultations régulières avec le Directeur du Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources, le Sous-Directeur général chargé du Département des services internes, des ressources humaines et des finances, et les autres services concernés
- Collaboration étroite avec le Président indépendant du Conseil

III. RESSOURCES HUMAINES

16. Résultats: Les avis et décisions du Conseil concernant les ressources humaines reposent sur les indications et recommandations formulées par le Comité financier.

17. Indicateurs et objectifs:

- Les observations, recommandations et indications du Comité financier concernant les ressources humaines sont reprises dans le rapport du Conseil.

18. Produits: Recommandations claires, précises et consensuelles.

19. Activités:

- Évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie de l'Organisation en matière de ressources humaines, par référence aux objectifs fixés dans le PMT/PTB, en particulier:
 - Instauration d'un cadre de compétences
 - Mise en œuvre d'une approche cohérente et transparente ainsi que des processus et outils auxiliaires en vue de la planification stratégique des effectifs
 - Renforcement et accélération des processus de recrutement interne et externe (ce qui comprend la représentation équilibrée des hommes et des femmes, la représentation géographique et le programme des jeunes cadres)
 - Renforcement et amélioration des processus de gestion de la performance
 - Action en faveur d'un processus continu d'amélioration et d'innovation
 - Mise en place de politiques et processus de gestion des ressources humaines contribuant aux résultats de l'Organisation et prenant en compte les pratiques optimales en vigueur au sein des Nations Unies et dans le domaine de la gestion des ressources humaines
 - Mise en regard des politiques de la FAO en matière de ressources humaines et de celles du Régime commun des Nations Unies
- Examen de l'emploi de [retraités en tant que] consultants sur une base annuelle
- Examen des recommandations et des décisions de l'Assemblée générale, de la Commission de la fonction publique internationale et du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

20. Méthodes de travail:

- Consultations régulières avec le Sous-Directeur général chargé du Département des services internes, des ressources humaines et des finances, le Directeur du Bureau des ressources humaines et les autres services concernés
- Collaboration étroite avec le Président indépendant du Conseil

IV. CADRE DES SYSTÈMES ADMINISTRATIFS ET INFORMATIQUES

21. Résultats: Les avis et décisions du Conseil concernant des systèmes administratifs et informatiques efficaces et efficients reposent sur les indications et recommandations formulées par le Comité financier.

22. Indicateurs et objectifs:

- Les recommandations du Comité financier sur le renforcement des procédures et structures administratives sont reprises dans le rapport du Conseil.
- Les recommandations du Comité financier sur la réforme des systèmes administratifs et des systèmes de gestion sont reprises dans le rapport du Conseil.

23. Produits: Recommandations claires, précises et consensuelles

24. Activités:
- Examen de la réforme des systèmes administratifs et des systèmes de gestion, y compris de la politique en matière d'achats
 - Suivi des progrès accomplis dans l'application des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS)
 - Examen des propositions relatives à la structure et aux fonctions des bureaux décentralisés
 - Examen des progrès accomplis dans l'instauration d'un cadre de gestion des risques de l'Organisation
 - Examen du mandat et des rapports du Comité de l'éthique, selon qu'il convient
25. Méthodes de travail:
- Collaboration étroite avec le Comité du Programme
 - Contacts réguliers et fréquents avec le Sous-Directeur général chargé du Département des services internes, des ressources humaines et des finances, et les autres services concernés
 - Collaboration étroite avec le Président indépendant du Conseil
 - Prise en compte des avis émanant des Conférences régionales

V. CONTRÔLE

26. Résultats: Les avis et décisions du Conseil sur les questions intéressant le contrôle, interne et externe, s'inspirent fortement des indications et recommandations du Comité financier.
27. Indicateurs et objectifs:
- Les recommandations du Comité financier concernant la vérification, tant interne qu'externe, des comptes sont reprises dans le rapport du Conseil.
 - Les recommandations du Comité financier concernant l'établissement de rapports sur l'exécution sont reprises dans le rapport du Conseil.
 - La nomination ou la reconduction dans ses fonctions du Commissaire aux comptes par le Conseil s'appuie sur les recommandations du Comité financier.
28. Produits: Recommandations claires, précises et consensuelles
29. Activités:
- Examen d'un cadre de responsabilités et de contrôle interne
 - Évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations du Commissaire aux comptes
 - Examen annuel des activités du Bureau de l'Inspecteur général
 - Examen du rapport annuel du Comité de vérification de la FAO
 - Examen des propositions de reconduction dans leurs fonctions et de nomination des membres du Comité de vérification de la FAO, et formulation d'une recommandation spécifique à l'intention du Conseil sur ce point
 - Supervision de la procédure de reconduction dans ses fonctions du Commissaire aux comptes ou de nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes, et formulation d'une recommandation spécifique à l'intention du Conseil sur ce point
 - Examen des rapports pertinents du Corps commun d'inspection des Nations Unies
30. Méthodes de travail:
- Collaboration étroite avec le Comité du Programme
 - Contacts réguliers avec le Bureau de l'Inspecteur général, le Directeur du Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources et les autres services concernés
 - Collaboration étroite avec le Commissaire aux comptes

VI. AMÉLIORATION DES MÉTHODES DE TRAVAIL ET DE L'EFFICACITÉ DU COMITÉ FINANCIER

31. Résultats: Le Comité financier travaille de façon dynamique, efficace et ouverte, et exerce un rôle consultatif fort.

32. Indicateurs et objectifs:

- L'ordre du jour des réunions du Comité financier s'inscrit harmonieusement dans la gouvernance générale de l'Organisation.
- L'ordre du jour des réunions du Comité financier se concentre sur quelques enjeux stratégiques.
- Les débats qui ont lieu lors des réunions du Comité financier sont ciblés et menés avec plus d'efficacité grâce à une bonne gestion du temps.
- Les conclusions des débats sont fondées sur un consensus.
- La structure des rapports établis par le Comité financier épouse les points pertinents de l'ordre du jour du Conseil, ce qui permet à ce dernier de bien cerner les décisions et recommandations pertinentes qui y figurent.
- Les rapports du Comité financier sont établis de façon efficiente afin de garantir une utilisation optimale du temps et des ressources disponibles lors des sessions du Comité, sans que cela porte préjudice à la qualité des recommandations formulées par ce dernier.

33. Produits:

- Recommandations claires, précises et consensuelles
- Programme de travail pluriannuel à jour du Comité financier

34. Activités:

- Mise à jour du programme de travail pluriannuel du Comité financier
- Établissement, à la fin de l'exercice biennal, d'un rapport comparant les résultats effectifs de l'exécution du programme de travail pluriannuel à ceux que ce dernier visait
- Recours renforcé à des réunions conjointes avec le Comité du Programme
- Examen continu des méthodes de travail du Comité financier, notamment examen de certaines questions au moyen de (télé)réunions
- Définition des rôles du Président et du Vice-Président du Comité financier

35. Méthodes de travail:

- Les questions stratégiques sont classées par ordre de priorité dans la formulation de l'ordre du jour du Comité financier.
- Les documents afférents aux points de l'ordre du jour sont bien préparés par le Secrétariat.
- Les documents pour les réunions du Comité financier sont correctement établis et fournis en temps voulu par le Secrétariat.
- Des exposés concis et pertinents, par rapport aux points de l'ordre du jour, sont demandés au Secrétariat.
- Les délibérations du Comité financier sont concises et pertinentes.
- Le Comité financier tient des réunions conjointes et collabore étroitement avec le Comité du Programme.
- Des consultations informelles sur le programme de travail pluriannuel
- Des consultations intersessions informelles entre les membres
- Le Comité financier collabore étroitement avec le Président indépendant du Conseil.
- Les décisions et avis d'autres organes directeurs, dont le Comité des questions constitutionnelles et juridiques, sont pris en compte.

B. Objectifs du Comité financier liés aux questions intéressant le PAM

36. Le Programme alimentaire mondial (PAM) est établi conjointement par l'Organisation des Nations Unies (ONU) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Ce programme, dont les buts et les fonctions sont énoncés dans le Statut¹, poursuit ses activités à la lumière d'examen périodiques.

37. Selon les termes de l'article XIV.4 du Statut et Règlement général du PAM: «[P]our toutes les questions touchant la gestion financière du PAM, le Conseil prend avis auprès du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) de l'Organisation des Nations Unies et auprès du Comité financier de la FAO.»

Résultats

38. Sur la base des indicateurs de résultats énumérés ci-après, le Comité financier s'emploie à fournir au Conseil d'administration du PAM des avis et indications justifiés sur le plan technique et en matière de politique.

I. RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

39. Résultats: Les décisions du Conseil d'administration concernant les ressources et les questions financières et budgétaires tiennent compte des indications et recommandations du Comité financier.

40. Indicateurs et objectifs:

- Les recommandations du Comité financier sont mentionnées dans le document récapitulant les «Décisions et recommandations» de chaque session du Conseil d'administration.

41. Produits: Recommandations claires, précises et consensuelles adressées au Conseil d'administration.

42. Activités:

- Examen des plans de gestion du PAM et de leurs mises à jour
- Analyse des Comptes annuels vérifiés du PAM et du rapport correspondant du Commissaire aux comptes
- Examen du rapport de la Directrice exécutive sur l'utilisation des contributions et les dérogations [Articles XII.4 et XIII.4 h) du Règlement général]
- Examen d'autres documents relatifs aux ressources et aux questions financières et budgétaires soumis pour examen ou approbation

43. Méthodes de travail:

- Discussions pendant les sessions du Comité financier, qui débouchent sur des recommandations claires au Conseil d'administration
- Contacts avec le Sous-Directeur exécutif chargé du Département de la gestion des ressources et de l'obligation redditionnelle, à chaque fois que nécessaire.

II. CONTRÔLE

44. Résultats: Les indications et recommandations du Comité financier apportent un appui et une contribution solides aux décisions du Conseil d'administration qui portent sur des questions intéressant le contrôle.

45. Indicateurs et objectifs:

- Les recommandations du Comité financier sont notées dans le document récapitulant les «Décisions et recommandations» de chaque session du Conseil d'administration

¹ «Statut – Règlement général – Règlement financier – Règlement intérieur du Conseil d'administration», novembre 2009.

46. Produits: Recommandations claires adressées au Conseil d'administration.

47. Activités:

- Examen des rapports du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion, et des réponses de la direction du PAM
- Formulation de recommandations à l'intention du Conseil d'administration au sujet de la nomination des membres du Comité d'audit du PAM, le cas échéant
- Examen des modifications qu'il est proposé d'apporter au mandat du Comité d'audit, le cas échéant
- Examen du rapport annuel du Comité d'audit
- Examen du rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes
- Examen des rapports de l'Inspecteur général
- Examen des rapports établis par le Commissaire aux comptes et des réponses de la direction du PAM
- Examen des modifications qu'il est proposé d'apporter aux politiques du PAM sur des questions intéressant le contrôle, le cas échéant

48. Méthodes de travail:

- Discussions ciblées et efficaces durant les sessions du Comité financier, qui débouchent sur des recommandations claires
- Contacts avec le Sous-Directeur exécutif chargé du Département de la gestion des ressources et de l'obligation redditionnelle, à chaque fois que nécessaire

C. Feuille de route des questions à examiner

I. Plan 2015-2016

	Session de printemps 2015	Conseil d'administration du PAM ² Session annuelle	Conseil d'administration du PAM ² Deuxième session ordinaire	Session d'automne 2015
Suivi de la situation financière	<ul style="list-style-type: none"> • Situation financière • Évaluation actuarielle 2014 des obligations relatives au personnel • Rapport sur les placements 2014 • Barème des contributions 2016-2017 	<ul style="list-style-type: none"> • Comptes annuels vérifiés de 2014 		<ul style="list-style-type: none"> • Situation financière • Comptes vérifiés de la FAO, 2014 • Comptes vérifiés du Groupement d'achats du personnel de la FAO, 2014
Questions budgétaires	<ul style="list-style-type: none"> • Examen à mi-parcours – Rapport de synthèse 2014 • Rapport annuel sur l'exécution du budget et les virements entre programmes et chapitres budgétaires pendant l'exercice 2014-2015 • Plan à moyen terme et 	<ul style="list-style-type: none"> • Méthode de calcul du taux de recouvrement des coûts d'appui indirects du PAM 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de gestion du PAM pour 2016–2018 	<ul style="list-style-type: none"> • Virements entre programmes et chapitres budgétaires pendant l'exercice biennal 2014-2015 • Ajustements apportés au PTB 2016-2017 (si une décision de la Conférence le prévoit) • Rapport annuel sur les dépenses d'appui (dépenses et recouvrement)

² Les dates des réunions du Comité financier consacrées à l'examen des questions intéressant le PAM sont fixées dans le cadre des préparatifs du Conseil d'administration du PAM. Les questions intéressant le PAM présentées dans le plan biennal 2014-2015 découlent du Programme de travail du Conseil d'administration pour cet exercice biennal (WFP/EB.A/2014/10).

	Session de printemps 2015	Conseil d'administration du PAM² Session annuelle	Conseil d'administration du PAM² Deuxième session ordinaire	Session d'automne 2015
	<p>Programme de travail et budget 2016-2017</p> <ul style="list-style-type: none"> • Politique de recouvrement des coûts de la FAO 			
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des ressources humaines 			<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des ressources humaines • Recommandations et décisions de la Commission de la fonction publique internationale et de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies adressées à l'Assemblée générale
Cadre des systèmes administratifs et informatiques				<ul style="list-style-type: none"> • Rapport intérimaire sur le Programme relatif au système mondial de gestion des ressources
Contrôle	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel de l'Inspecteur général pour 2014 • Rapport annuel du Comité de vérification de la FAO pour 2014 • Rapport annuel du Comité de l'éthique pour 2014 • Rapport intérimaire sur la 	<ul style="list-style-type: none"> • Nomination des membres du Comité d'audit • Rapport annuel du Comité d'audit • Rapport sur la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes 	<ul style="list-style-type: none"> • Nomination du Commissaire aux comptes du PAM 	<ul style="list-style-type: none"> • Suite donnée aux recommandations du Comité de vérification de la FAO • Suite donnée aux recommandations du Corps commun d'inspection

	Session de printemps 2015	Conseil d'administration du PAM² Session annuelle	Conseil d'administration du PAM² Deuxième session ordinaire	Session d'automne 2015
	<p>suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Politique de la FAO en matière de responsabilités • Rapport d'avancement sur les délégations de pouvoirs aux organes relevant de l'article XIV, compte tenu du fait que ceux-ci ne sont pas tous de même nature 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel de l'Inspecteur général et Note de la Directrice exécutive • Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion et réponse de la Direction • Modification du Règlement financier 		
Amélioration des méthodes de travail et de l'efficacité du Comité financier	<ul style="list-style-type: none"> • Programme de travail pluriannuel du Comité financier • Point sur les recommandations du Comité financier non encore appliquées • Méthodes de travail du Comité financier 			<ul style="list-style-type: none"> • Programme de travail pluriannuel du Comité financier • Point sur les recommandations du Comité financier non encore appliquées • Méthodes de travail du Comité financier

	Session de printemps Mai 2016	Conseil d'administration du PAM Session annuelle	Conseil d'administration du PAM Deuxième session ordinaire	Session d'automne Novembre 2016
Suivi de la situation financière	<ul style="list-style-type: none"> • Situation financière • Évaluation actuarielle 2015 des obligations relatives au personnel • Rapport sur les placements 2015 	<ul style="list-style-type: none"> • Comptes annuels vérifiés de 2015 		<ul style="list-style-type: none"> • Situation financière • Comptes vérifiés de la FAO, 2015 • Comptes vérifiés du Groupement d'achats du personnel de la FAO, 2015
Questions budgétaires	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel sur l'exécution du budget et les virements entre programmes et chapitres budgétaires pour l'exercice biennal 2014-2015 • Rapport sur l'exécution du Programme 2014-2015 (réunion conjointe) 		<ul style="list-style-type: none"> • Plan de gestion du PAM pour 2017-2018 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel sur les dépenses d'appui (dépenses et recouvrement)
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des ressources humaines 			<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des ressources humaines • Recommandations et décisions de la Commission de la fonction publique internationale et de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies adressées à l'Assemblée générale
Contrôle	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel de 	<ul style="list-style-type: none"> • Désignation des 		<ul style="list-style-type: none"> • Rapport intérimaire sur la suite

	Session de printemps Mai 2016	Conseil d'administration du PAM Session annuelle	Conseil d'administration du PAM Deuxième session ordinaire	Session d'automne Novembre 2016
	<p>l'Inspecteur général pour 2015</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel du Comité de vérification de la FAO pour 2015 • Composition du Comité de vérification de la FAO • Rapport annuel du Comité de l'éthique pour 2015 • Cadre de contrôle interne de la FAO 	<p>membres du Conseil d'administration devant siéger au jury chargé de désigner les membres du Comité d'audit</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel du Comité d'audit • Rapport sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes • Rapport annuel de l'Inspecteur général et Note de la Directrice exécutive • Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion et réponse de la Direction 		<p>donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suite donnée aux recommandations du Comité de vérification de la FAO • Suite donnée aux recommandations du Corps commun d'inspection
Amélioration des méthodes de travail et de l'efficacité du Comité financier	<ul style="list-style-type: none"> • Programme de travail pluriannuel du Comité financier • Point sur les recommandations du 			<ul style="list-style-type: none"> • Programme de travail pluriannuel du Comité financier • Point sur les recommandations du Comité financier non

	Session de printemps Mai 2016	Conseil d'administration du PAM Session annuelle	Conseil d'administration du PAM Deuxième session ordinaire	Session d'automne Novembre 2016
	Comité financier non encore appliquées <ul style="list-style-type: none">• Méthodes de travail du Comité financier			encore appliquées <ul style="list-style-type: none">• Méthodes de travail du Comité financier